

REPUBLIQUE POPULAIRE DU  
CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION  
PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DECRET N° 78/501 DU 20 JUILLET 1978  
/MRJ/SGFPT/DFP/45/9  
portant intégration et nomination de certains  
candidats dans les cadres de la catégorie A  
hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique)

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

VISAS:

D.B.

D.C.F.

Vu l'acte fondamental du 5.4.1977  
Vu la loi 15/62 du 3 Février 1962 fixant le statut général des  
fonctionnaires des cadres de la République;  
Vu l'arrêté 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la  
solde des fonctionnaires;  
Vu le décret 62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires des cadres;  
Vu le décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation  
des diverses catégories des cadres des fonctionnaires;  
Vu le décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3 Février 1962;  
Vu le décret 62/198 du 5.7.62 relatif à la nomination et à la  
révocation des fonctionnaires des cadres;  
Vu le décret 63/81 du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles  
sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires  
**stagiaires, notamment en ses articles 7 & 8;**  
Vu le décret 65/44 du 12.2.1965 abrogeant et remplaçant les dis-  
positions du décret 63/376 du 22.II.1963 fixant le statut des cadres de la  
catégorie A.I. des Services de Santé  
Vu le décret 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du  
point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations  
intégrations, reconstitutions de la carrière administrative et reclassements;  
Vu le décret 74/470 du 31.I2.1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions des fonctionnaires de la République;  
Vu l'acte n° 001/CMP/PCT du 3.4.1977 structurant le Comité Mili-  
taires du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre  
du Plan;  
Vu le décret 77/165 du 5.4.1977 portant nomination de Membres  
du Conseil des Ministres ;  
Vu l'Ordonnance 35/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice  
du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;  
Vu les lettres: I445/SGSP/DAP (du 23.3.1978  
I446/SGSP/DAP { transmettant les dossiers des  
I467/SGSP/DAP { intéressés

DECRETE :

ARTICLE 1°: En application des dispositions du décret 65/44 du 12.2.1965  
susvite, les candidats dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de  
Docteur en Médecine délivré par l'Université de la Havane ( CUBA) sont  
intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services  
Sociaux (Santé Publique) et nommés au grade de Médecin de 4° échelon sta-  
giaire indice I.II0

.. / ....

MM. MAYEMBO Patrice, né le 8.II.1952 à Kimbanda (Kinkala)  
 TSENATSENE Pierre, -"- vers 1951 à Mpoussyan (Gamboma)  
 MAYOLA Auguste, né le 28.3.1950 à Mazinga (Kinkala)

ARTICLE 2: Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Pour le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan en mission,

BRAZZAVILLE, le 20 JUILLET 1978

Le Membre du Comité Militaire du Parti  
 Ministre de l'Intérieur  
 Le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales

Commandant Xavier-François KATALI.

Médecin Commandant Abel Durand MISSONSA

Le Ministre du Travail et de la Justice  
 Garde des Sceaux

Le Ministre des Finances

Alphonse NOUSSOU-POUATI.

Henri LOPES.

AMPLIATIONS.

- JORPC 1
- D.B. 3
- D.C.F. 3
- SGEM/B.C. 3
- MINISANTE 3
- SGSP 2
- DOSSIERS 9
- INTERESSES 3
- SGEPT/DFP 3
- DFP/B.STAT. 2